

Préparateur en parfum, cosmétique et arômes

RNCP41328 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	222
Formacode(s)	22895, 21505
Code(s) ROME	H2301, H1210, H3303
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	24/09/2025
Date d'échéance	24/09/2028

Certificateur(s)

ECOLE SUPERIEURE DE LA PRODUCTION DE LA MODE ET DU LUXE · SIRET : 88941511300022

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CFA CCIR	13001727000823	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Préparateur en parfum, cosmétique et arôme peut exercer son activité dans les trois secteurs de la filière d'activité : parfumerie, cosmétique, arôme alimentaire. Il participe à la mise au point, à la réalisation, à la pré-production et à la fabrication des concentrés de parfums (produits parfumés et parfumants pour le body care, produits d'entretien et produits d'ambiance pour le home care), des produits cosmétiques (hygiène, soin ou maquillage), et des arômes alimentaires sucrés ou salés utilisés par toute l'industrie agroalimentaire.

Pour ce faire, il doit connaître et maîtriser les caractères organoleptiques (aspect, couleur, odeur, caractéristiques tactiles) des matières premières (molécules de synthèse issues du naturel, naturelles, ou substances et préparations diverses) entrant dans les compositions.

Il contrôle et prépare les matières premières entrant dans la composition des produits de parfumerie, des cosmétiques et des arômes. Il réalise les formules développées sur chacune des étapes du process allant du développement à la fabrication. Il pèse les essais, prépare les témoins, réalise les échantillons, fabrique les pré-productions (phase de transposition pilote) ou les productions. Il contrôle la qualité des produits qu'il a préparés. Il en assure la traçabilité en étiquetant chacun des échantillons et en mentionnant les codes liés aux substances dangereuses. Il assure la gestion de l'ensemble des échantillons réalisés (stockage, dates de péremption, gestion des déchets de l'échantillonnaire).

Son activité s'exerce le plus souvent sous la responsabilité directe d'un formulateur (parfumeur, cosméticien ou aromaticien), ou d'un responsable de laboratoire (de développement, d'échantillonnage, de fabrication). De nombreuses sociétés ont créé des équipes de préparateurs qui peuvent travailler soit individuellement pour un formulateur dédié, soit indifféremment pour une équipe de formulateurs.

ACTIVITÉS VISÉES

Le Préparateur en parfum, cosmétique et arôme exerce principalement les 6 activités suivantes :

1. Préparation des matériels et équipements mobilisés dans la réalisation de produits de parfumerie, cosmétique et

arôme, conformément aux normes QHSE de l'entreprise

2. Préparation des matières premières et composants nécessaires à la réalisation d'un produit liquide en parfumerie, cosmétique et arôme alimentaire
3. Opération des différentes étapes du procédé de fabrication d'un produit liquide en parfumerie, cosmétique et arôme alimentaire
4. Opération des différentes étapes du procédé de fabrication d'un produit émulsionné en parfumerie, cosmétique et arôme alimentaire
5. Opération des différentes étapes du procédé de fabrication de produits pâteux et semi-solides en parfumerie, cosmétique et arôme alimentaire
6. Application des procédures assurant la qualité et la traçabilité des formulations réalisées en parfumerie, cosmétique et arôme alimentaire

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification Préparateur en parfum, cosmétique et arôme est structurée en trois blocs de compétences :

- Préparer les ressources techniques et matières premières nécessaires à la réalisation d'un produit en parfumerie, cosmétique et arôme alimentaire
- Réaliser des produits liquides, émulsionnés, pâteux et semi-solides en parfumerie, cosmétique et arôme alimentaire
- Garantir la qualité et la traçabilité des formulations réalisées en parfumerie, cosmétique et arôme alimentaire

Blocs de compétences

RNCP41328BC01 — Préparer les ressources techniques et matières premières nécessaires à la réalisation d'un produit en parfumerie, cosmétique et arôme alimentaire

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer les matériels et équipements mobilisés dans la réalisation de produits de parfumerie, cosmétique et arôme, conformément aux normes QHSE de l'entreprise

- Assurer la propreté de l'espace de travail nécessaire à la réalisation du produit de parfumerie, cosmétique ou arôme, en vérifiant la conformité des matériels mobilisés et en les nettoyant après usage, afin de disposer de conditions garantissant sa qualité, dans le respect des normes d'hygiène de l'entreprise
- Préparer le matériel technique nécessaire à la réalisation du produit de parfumerie, cosmétique ou arôme, en choisissant les appareils et ustensiles adaptés, en vérifiant leur état de fonctionnement et en opérant les réglages prescrits, afin de disposer des moyens techniques requis et garantissant l'exactitude des opérations.
- Appliquer les règles de sécurité, en revêtant l'équipement de protection individuel et en respectant les consignes de tenue prescrites, afin de prévenir tout risque et de prémunir son intégrité physique durant les opérations de fabrication du produit de parfumerie, cosmétique ou arôme.

Préparer les matières premières et ingrédients nécessaires à la réalisation d'un produit liquide en parfumerie, cosmétique et arôme alimentaire

- Identifier les matières premières et ingrédients du produit en parfumerie, cosmétique ou aromatique à réaliser, en s'appuyant sur l'analyse de sa formule ou de son ordre de fabrication (OF), afin de les rassembler après vérification préalable de leur qualité.
- Doser les matières premières et ingrédients du produit en parfumerie, cosmétique ou aromatique à réaliser, en calculant les quantités prescrites à partir des indications de sa formule ou de son ordre de fabrication (OF), et en opérant leur pesée au moyen d'un appareil dédié, afin de disposer des quantités exactes pour garantir la réussite de la fabrication.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cadre d'une mise en situation reconstituée, à partir de l'analyse d'une formule ou d'un ordre de fabrication, chaque candidat prépare la réalisation de produits en parfumerie, cosmétique ou aromatique, en opérant :

- la préparation du poste de travail et des matériels nécessaires dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité,
- la sélection, la vérification et la pesée des matières premières et ingrédients entrant dans la composition.

L'épreuve est réalisée individuellement. Chaque candidat dispose de 20 minutes pour réaliser les opérations. A l'issue des opérations, chaque candidat rend compte de ses choix au jury d'évaluation (écrit ou oral) et les justifier.

RNCP41328BC02 — Réaliser des produits liquides, émulsionnés, pâteux et semi-solides en parfumerie, cosmétique et arôme alimentaire

LISTE DE COMPÉTENCES

Opérer les différentes étapes du procédé de fabrication d'un produit liquide en parfumerie, cosmétique et arôme alimentaire

- Constituer les différentes phases du produit liquide en parfumerie, cosmétique ou arôme alimentaire, en réalisant les opérations permettant le mélange de leurs ingrédients (chauffage, agitation...) dans le respect de l'ordre de fabrication, afin de disposer des constituants du produit.
- Mélanger les différentes phases du produit liquide en parfumerie, cosmétique ou arôme alimentaire, en réalisant les opérations selon le protocole prescrit et en accomplissant, le cas échéant, leur filtration et leur homogénéisation, afin d'obtenir le produit souhaité.

Opérer les différentes étapes du procédé de fabrication d'un produit émulsionné en parfumerie, cosmétique et arôme alimentaire

- Mélanger les substances hydrophiles entrant dans la composition du produit émulsionné, en les incorporant selon l'ordre de la formule par chauffage, agitation et dispersion, afin d'obtenir la phase aqueuse du produit de parfumerie, cosmétique ou arôme sous forme d'émulsion.
- Mélanger les substances grasses entrant dans la composition du produit émulsionné et, le cas échéant, d'autres constituants (pigments broyés), en respectant l'ordre de la formule et en utilisant un appareil dédié de type Rayneri, afin d'obtenir un ensemble homogène.
- Réaliser l'émulsion, en mélangeant les phases préparées avec la bonne force d'agitation au moyen d'un appareil dédié et en respectant les consignes de fabrication (température initiale, température de refroidissement...), afin d'obtenir le produit en parfumerie, cosmétique ou arôme sous forme d'émulsion.

Opérer les différentes étapes du procédé de fabrication de produits pâteux et semi-solides en parfumerie, cosmétique et arôme alimentaire

- Constituer chacune des phases, anhydre et huileuse, d'un produit cosmétique sous forme pâteuse ou semi-solide, en broyant les ingrédients permettant l'obtention d'une poudre et en mélangeant les corps gras dans le respect des quantités prescrites, afin de disposer des constituants du produit.
- Mélanger les phases anhydre et huileuse du produit cosmétique sous forme pâteuse ou semi-solide, en les chauffant selon la technique prescrite et dans le respect des règles de sécurité, afin d'obtenir un ensemble homogène et de le couler dans un contenant approprié.
- Refroidir le mélange, en le plaçant dans système frigorifique dans les conditions (température et durée) prescrites, afin d'obtenir un produit cosmétique sous forme pâteuse ou semi-solide prêt à être conditionné.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cadre d'une mise en situation reconstituée, à partir de l'analyse d'une formule ou d'un ordre de fabrication, chaque candidat réalise un produit émulsionné en parfumerie, cosmétique ou aromatique, dans le respect des bonnes pratiques de laboratoire et de fabrication (BPF et BPL).

L'épreuve est réalisée individuellement. Chaque candidat dispose de 80 minutes pour réaliser les opérations. A l'issue des opérations, chaque candidat rend compte de ses choix au jury d'évaluation (écrit ou oral) et justifie les opérations accomplies.

RNCP41328BC03 — Garantir la qualité et la traçabilité des formulations réalisées en parfumerie, cosmétique et arôme alimentaire

LISTE DE COMPÉTENCES

Appliquer des procédures assurant la qualité et la traçabilité des formulations réalisées en parfumerie, cosmétique et arôme alimentaire

- Réaliser les contrôles organoleptiques des formulations préparées à chaque étape de fabrication, en vérifiant leurs propriétés sur le plan olfactif, gustatif, visuel et tactile, afin de s'assurer du respect des caractéristiques attendues.
- Réaliser le prélèvement de matières premières et de produits en cours de fabrication ou finis, en appliquant les techniques d'échantillonnage prescrites, afin de permettre leur archivage ou leur transmission au laboratoire de contrôle de qualité ou au service R&D pour analyse ou utilisation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cadre d'une mise en situation reconstituée, chaque candidat assure la réalisation des contrôles organoleptiques des formulations préparées, les échantillonne et les documente.

L'épreuve est réalisée individuellement. Chaque candidat dispose de 20 minutes pour réaliser les opérations. A l'issue

des opérations, chaque candidat rend compte de ses choix au jury d'évaluation (écrit ou oral) et les justifier.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le préparateur en parfum, cosmétique et arôme exerce dans les industries de la beauté, du parfum, de la cosmétique, de l'aromatique alimentaire, de l'agroalimentaire et de la chimie

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Préparateur, Assistant, Assistant parfumeur, Laborantin, Aide chimiste, Agent de laboratoire, Opérateur de pesée ou de production

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le Préparateur en parfum, cosmétique et arôme exerce dans le cadre d'un ensemble de directives et règlements liés aux produits chimiques, aux produits de parfumerie, aux produits cosmétiques, aromatiques et alimentaires. A Son niveau de qualification, il est particulièrement important qu'il soit au fait et qu'il applique scrupuleusement :

- Les Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF)
: article 8 du règlement cosmétique CE 1223/2009 et norme ISO 22716
 - Les Bonnes Pratiques de Laboratoires (BPL) : Directive 2004/10/CE, concernant « le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives à l'application des principes de BPL et au contrôle de leur application pour les essais sur les substances chimiques ».
- Son activité est conditionnée par la prise en compte et l'application des règlements nationaux et internationaux en matière de cosmétique, d'arôme et, plus généralement de produits chimiques
- Règlement Cosmétique CE n°1223/2009
 - Règlement « Arômes » n° 1334/2008
 - Règlement CE n° 2232/96 sur les substances aromatisantes
 - Règlement CE n° 2065/2003 relatif aux arômes de fumée
 - Règlement CE du 18 sept 2006 - REACH
 - Règlement (CE) n° 1272/2008 CLP sur les règles de classification, d'étiquetage et d'emballage
 - Directive 2001/60/CE de la Commission du 7 août 2001 portant adaptation au progrès technique de la directive 1999/45/CE du Parlement européen et du Conseil concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 382 €

Familles professionnelles (FAP)	E2X20 — Ouvriers peu qualifiés des industries chimiques et plastiques · tension 3/5 (Modérée) E2X40 — Ouvriers qualifiés des industries chimiques et plastiques · tension 4/5 (Élevée) E4X32 — Ouvriers du conditionnement, du tri et de l'emballage · tension 3/5 (Modérée) E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée) E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée) N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	37 403
Jugés difficiles à recruter	37 %
Emplois saisonniers	28 %
Familles professionnelles (FAP)	E2X20 — Ouvriers peu qualifiés des industries chimiques et plastiques E2X40 — Ouvriers qualifiés des industries chimiques et plastiques E4X32 — Ouvriers du conditionnement, du tri et de l'emballage E5X70 — Techniciens des industries de process E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury de certification est composé de 5 membres, proposant dans la mesure du possible une représentation équilibrée de femmes et d'hommes :

- 3 personnalités extérieures, toutes professionnelles du secteur de la filière parfum-cosmétique-arôme, choisies pour leur expertise dans le domaine.
- 2 représentants du certificateur.

Le président de jury de certification est désigné sur proposition du représentant du certificateur. Il est toujours un des professionnels qualifiés membres du jury.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	12 047 €
Selon la branche	7 000 € – 13 000 €
Prise en charge	Branches concernées
12 047 €	Valeur par défaut · 207 branches
13 000 €	CPNE chimie, CPNEFP Import-Export, CPNEFP des commerces de gros
11 094 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
8 000 €	CNPE de la Plasturgie et des Composites
7 000 €	CPNEFP de l'enseignement privé indépendant

Base légale

Date de décision	24/09/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	24/09/2028
Date de dernière délivrance possible	24/09/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	14	0	100 %	60 %
2021	22	0	71 %	66 %
2020	30	1	92 %	92 %
2019	33	1	85 %	82 %
2018	37	0	94 %	92 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP28741

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP28741, RNCP38127

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Préparateur en parfum, cosmétique et arômes

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41328/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	4 500 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.